

JE sçais pour vray que vous aimez Notre Seigneur, et ne voudriez pour chose du monde que je l'offensasse à votre occasion, et même que vous vous fâchiez à moy tout à bon escient, et ne voudriez jamais me voir, ny me parler, ny m'écrire (je n'ay garde de me mettre en ce danger où je l'apperceveray) si pour vous complaire je me licentiois d'attenter quelque chose qui fust désagréable à Dieu ; sans doute il seroit très mal content de moy et me châtiroit rigoureusement si maintenant j'abandonnois ses pauvres membres languissans de faim qui sont à Mataincourt (auxquels je suis obligé par justice) pour satisfaire aux dévotions que j'ay d'aller en pèlerinage aux saintes de Chaalons, je vous dis, mes chères Sœurs, que je suis cent fois plus tenté de vous ouïr au-devant de vos grilles, que vous n'estes de m'y parler, ou m'y entendre, indigne que j'en suis, mais il me faut, comme tout malgré moy résister à mes tentations [...]

Nos paroissiens meurent en² moitié de faim. Je n'ay rien cependant pour les aider du mien. Mais ma présence (s'il faut que je me vante devant vous) y fait bien quelque chose. Cinq ou six personnes avoient dernièrement, à ma persuasion, donné commencement à une petite dévotionnette qui estoit néanmoins de grande conséquence pour le soulagement des pauvres faméliques, et j'entends que mon absence de quinze jours a déjà fait perdre courage et lié les mains à la moitié de ces personnes-là, trois se sont retirées du chemin si heureusement commencé et cessent de donner. Et je vous prie aiant la crainte de Dieu et son saint amour si fort empraint au profond de vos bénites âmes, et étant filles très chères de la Mère de miséricorde, pourriez-vous jamais me conseiller, curé que je suis, d'abandonner mon peuple, et ne pas vouloir mourir de faim avec eux s'ils en meurent, et me tenir comme eux au milieu des craintes et des dangers de peste, qui courent maintenant, pour les consoler, pour les repaître des saints sacrements et de la parole de Dieu, pour les exhorter à la patience, pour demander l'aumosne pour eux auprès des autres qui ont quelques moyens. Mes. bonnes Sœurs, si vous sçaviez ce que c'est d'estre curé, c'est-à-dire pasteur des peuples, père, mère, capitaine, guide, garde, sentinelle, médecin, avocat, procureur, entremetteur, nourrisier, exemple, miroir, tout à tous, vous vous garderiez bien d'approuver, ou désirer, ou demander que je m'absentasse de ma paroisse durant cette saison. On crie alarme après le pain à Mataincourt, et le traître (à Dieu et à son peuple) se [promèneroit 3] par la France, dans la bonne chère, à manger du pain tout blanc, et boire des vins délicieux ; ô l'indignité ! mes bonnes Sœurs; je vous proteste que je tremble en écrivant cecy sur l'appréhension que j'ay du grand mal que j'ay fais cette fois d'avoir été si aveuglé que de venir icy. J'en ay un grand regret, et en crie merci de bon cœur à mon Dieu. Et que seroit-ce si rechargeant mes fautes présentes par des toutes nouvelles, je venais à dérober encore cinq semaines ou plus de ces temps nécessaires à mes pauvres paroissiens ? quel pardon pourroit jamais espérer un homme si dépourvu d'entendement et si abandonné ? C'est chose assurée que si j'allois à Chaalons, nos Sœurs de Bar (qui m'ont déjà conjuré par toutes sortes de prières, de remontrances, de plaintes et de menaces qu'il leur a été possible de ramasser parmy leur maison, et parmy celles de leurs voisins et de leurs bons amis), nos Sœurs de Vitry, de Troyes, de Soissons, de Provins, ne manqueroient de me presser tout ainsy que vous faites, et me mettre en hazard de courir deux ou trois mois sans cesser, et ne plus trouver personne en vie à Mataincourt à mon retour, ou fort peu ; murmure tout plein contre moy, des plaintes, des dédains, des scandales, des haines; mais que seroit-ce de ce qui se minuterait dans le ciel à l'encontre de moy. O mon Jésus ! ô chères Sœurs! A Verdun ce dernier de mars 1631 4.

2. D. « en moitié » ; H. et P.II corrigent : « à moitié ».

3. D.: « promène » ; H. et P.II : « promèneroit ».

4. Tous les copistes datent cette lettre du mois de mars, ce qui ne peut provenir que d'une mauvaise lecture. R. substitue le mois de mai, non sans raisons. Pierre Fourier est en effet à Verdun et refuse d'aller à Châlons. Le 24 mars, il est à Nancy, et le 2 avril il y est encore. Or on sait qu'il est allé présider au mois de mai à l'élection de Saint-Mihiel. Aurait-il fait deux voyages si rapprochés en ces temps difficiles ? Qui plus est, il écrit : « Hier jour de vendredi ». De fait, le 31 mai tombe précisément un samedi, le 31 mars, un lundi. Le 31 mai il écrit à M. Génin, de Verdun, où vraisemblablement il est venu rendre compte de l'élection à l'évêque du lieu qui lui a délégué les pouvoirs. Les deux lettres ont apparemment pris le même courrier.

V. f. et s. en D.

[...]